



## Conseil de sécurité

Distr. générale  
9 juillet 2015  
Français  
Original : anglais

---

### Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 2140 (2014)

#### **Note verbale du 17 juin 2015 adressée à la Présidente du Comité par la Mission permanente de la Roumanie auprès de l'Organisation des Nations unies**

La Mission permanente de la Roumanie auprès de l'Organisation des Nations Unies présente ses compliments à la Présidente du Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 2140 (2014) et a l'honneur de lui communiquer, conformément au paragraphe 9 de la résolution 2204 (2015) du Conseil, les informations ci-après concernant l'application des paragraphes 11 et 15 de la résolution 2140 (2014).

La résolution 2140 (2014) a été publiée sur les sites Web des autorités roumaines chargées de sa mise en œuvre.

Les mesures nécessaires pour identifier les fonds ou toute autre ressource économique des personnes désignées ont été prises mais, à ce jour, aucun gel d'avoirs n'a été ordonné.

Les informations permettant d'identifier les cinq personnes désignées ont été incluses dans les systèmes pertinents de mise en œuvre des restrictions à l'entrée sur le territoire roumain.

